

Royal Veteran Car Club Belgium

& Motor-Eclair Schaerbeek Associated A.S.B.L. - V.Z.W.

Rue Beeckman, 53 1180 BRUSSELS
© 02.217.56.30 Fax : 02.219.82.34
Web : www.rvccb.be E-mail : rvccb@rvccb.be
ING : BE38 3101 4396 6072 BIC BIC : BBRUBEBB
N° d'entreprise - 0408.582.608 - Ondernemingsnummer



7ème RANDONNÉE « DEBLOC'BIELLES » Samedi 22 avril 2017

Comme l'année dernière, le 7^{ème} Débloc'Bielles se déroulera dans la région des Hauts-Pays, chère à notre poète Emile Verhaeren.

Cette organisation, très relax, vous permettra de préparer vos « Ancêtres » et « Vétérans » pour la saison 2017.

Le parcours d'environ 90 km a été conçu pour ce type de voitures et motos ; une assistance en cas de panne est prévue.

La randonnée est réservée aux **voitures et motos construites avant 1919** homologuées ou en instance d'homologation au RVCCB (pour nos membres belges).

Clôture des inscriptions: le **SAMEDI 8 AVRIL 2017.**

Merci de respecter cette date.

IMPORTANT : l'inscription ne sera effective qu'après réception des droits.

REGLEMENT

Toutes les voitures doivent correspondre aux critères d'admission du RVCCB, être en parfait état de marche et en règle d'immatriculation et d'assurance. Elles doivent posséder un triangle de panne, un rétroviseur, un extincteur, une trousse de secours et un gilet fluorescent. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le commissaire général se réserve le droit d'exclure de la randonnée tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. En particulier, la consommation d'alcool, et son abus, sont de sa stricte responsabilité. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme et accident.

Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours

PROGRAMME

ATTENTION : Départ à 8h30

Matin : ± 45 km

Après-midi : ± 40 km

A partir de 07h30 : Rendez-vous sur la place de Cuesmes. Parking des remorques et des voitures.

Café et remise des documents à « L'Embuscade »

08h30 : Départ de la première étape

09h30 : Petit déjeuner campagnard

13h00 : Apéro et ravitaillement – Auberge « Le Passe Tout Outre » à Autreppe – tél : 065/75.90.59

14h30 : Départ de la deuxième étape

15h30 : Vérification des niveaux.

17h30 : Arrivée sur la place de Cuesmes et.....verre de l'amitié !

INSCRIPTION

comprend :

- la plaque de voiture numérotée
- le souvenir
- le café à « L'Embuscade » - Place de Cuesmes
- Le petit déjeuner champêtre
- le déjeuner à l'Auberge « Le Passe tout Outre » (boissons comprises) à Autreppe
- les arrêts refroidissement des mécaniques
- le verre de l'amitié à l'arrivée
- l'assistance technique

Pour le Comité Organisateur :
Philippe BREBANT & Pol SONET

Pour le Conseil d'Administration du R.V.C.C.B. :
Didier LIEGEOIS, Président

Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer au Secrétariat du RVCCB : 53 rue Beeckman 1180 BRUXELLES - ou faxer (02/219.82.34) ou par courriel : info@rvccb.be

avant le 8 AVRIL 2017 AU PLUS TARD, accompagné des droits versés sur le compte

I.N.G. BE38 3101 4396 6072 - BIC : BBRUBEBB

La signature n'est pas indispensable pour les inscriptions électroniques, le simple fait du renvoi de celle-ci et du paiement valant inscription et acceptation des règles régissant le rallye.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....
demeurant à..... code postal
rue n° tél. :
fax : GSMe-mail :
participe à la Randonnée « **Débloc'Bielles** » le **Samedi 22 avril 2017**, avec ma voiture / moto :
marque année
plaquechâssis moteur
homologuée sous le n° ou en instance d'homologation au RVCCB.
(en cas de problème pour retrouver votre numéro d'homologation, merci de contacter le club)

Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à la 7^e RANDONNEE « DEBLOC'BIELLES » du samedi 22 avril 2017. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessous est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation routière et à ses arrêtés royaux d'application. En cas de force majeure, l'organisateur autorise une voiture de remplacement correspondant aux critères du rallye

Je verse au compte ci-dessus :

- pilote et copilote :	120 €	€
- pilote seul :	70 €	€
- motos	70 €	€
- non membre conducteur	60€	€
- accompagnant dans voiture ancienne :	70 €	<u>.....</u>	€
		Total : €

=====

Date :

Signature :